

ÉCOLE DE DESIGN

Baccalauréat en design industriel

DIN 1110

Titre du cours	Infographie 1
Crédits	3
Trimestre	Automne
Préalables	N/A
Type de cours	Théorique - laboratoire, obligatoire
Responsable	Professeur coordonnateur de la 1 ^e année
Enseignant [s]	Chargé de cours

Descriptif du cours Initiation aux techniques informatiques de dessin et de représentation formelle. Introduction au dessin 2D de type matricielle et de type vectoriel et à la modélisation 3D (solide). Ce cours comporte une part importante d'enseignements individuels et pratiques qui le rapproche de la pédagogie en atelier. Les étudiants travaillent en laboratoire sur des exercices en équipe qui valident les divers apprentissages ainsi que sur des examens et un projet final individuel qui confirment leur maîtrise de la représentation informatique 2D et 3D

- Objectifs pédagogiques**
- Introduction au numérique : histoire et principes de l'imagerie créée par ordinateur (matériel et logiciel)
 - Initiation au traitement d'image 2D de type matricielle (ex. Photoshop™)
 - Initiation au dessin de type vectoriel : dessin d'illustration et dessin technique (ex. Illustrator™ et SolidWorks™)
 - Préparation de documents en fonction du type de sortie : impression, web ou présentation (type de fichier, résolution, couleurs, etc.)
 - Initiation à la modélisation 3D de type solide et les techniques de rendu de base (ex. SolidWorks™)
 - Intégration des images 3D en contexte grâce au traitement d'image
 - Initiation à la mise en page par ordinateur afin de préparer des documents de présentation (ex. InDesign™)
 - Comprendre les principes de base de ces logiciels afin de permettre l'auto apprentissage

- Habilités à développer**
- Savoir illustrer et dessiner techniquement un concept de design en utilisant des logiciels d'image 2D
 - Savoir modéliser une forme simple et en faire un rendu de base en utilisant un logiciel 3D
 - Savoir mettre en contexte et préparer la mise en page d'un concept destiné à une présentation de design
 - Savoir prendre des décisions judicieuses pour l'élaboration d'un document numérique (2D et 3D)

Formule pédagogique et modalités d'évaluation Ce cours sera dispensé en deux volets : A – théorique, et B – pratique (laboratoire). La matière théorique sera présentée sous forme de cours magistraux et complétée par des exemples permettant d'illustrer les applications et d'ancrer les connaissances. Des exercices en équipe, des examens, ainsi qu'un travail pratique réalisé individuellement dans le laboratoire informatique permettront d'opérationnaliser les notions théoriques et d'évaluer les compétences. Un moniteur sera disponible afin d'encadrer les étudiants dans le laboratoire. En tenant compte de la nature de la matière dispensée dans ce cours, la présence dans les deux volets (théorique et pratique) est obligatoire. Le cours fait l'objet d'une évaluation qui prend en considération les habiletés à développer aussi bien que la participation au travail en laboratoire, la présence, les examens et le travail final (voir critères d'évaluation et pondération dans le plan du cours).

Ouvrages de référence Voir le plan de cours

École de design Industriel

Plan de cours

DIN 1110 – Infographie 1

Chargé de cours: Marc-André Landreville
ma.landreville@umontreal.ca

Horaire :

Théorie : mardi de 12h30-15h30 du 03/09/2024 au 17/12/2024

Pratique : ?

Lieu: Théo : 0035, Prat. : 4182 et au www.din1110.info

Déroulement du cours / modalités organisationnelles

- Le cours débutera avec une **période théorique** lors de laquelle seront transmises les connaissances nécessaires pour le sujet du jour.
- **Période d'application** : les étudiants réaliseront des travaux afin d'appliquer les connaissances et les techniques présentées. Lors de cette période d'application, un moniteur sera disponible au laboratoire pour aider les étudiants et répondre aux questions. Ces périodes sont réservées dans le laboratoire informatique pour un usage exclusif des étudiants du cours.

Travaux / livrables

1. Illustrator vectorielle	20%
2. Photomontage	35%
3. Illustration matricielle	35%
4. Mise en page complexe	10%

Le détail de chaque évaluation sera remis quelques semaines avant la remise selon l'horaire de la page suivante.

Pondération et critères d'évaluations

Pour chacun des travaux exigés durant le cours, une fiche d'évaluation sera remise expliquant les objectifs de chaque travail ainsi que les critères d'évaluation spécifique à ce travail. L'élève sera noté sur sa capacité à réaliser les travaux demandés de manière « techniquement correcte » dans la pratique de sa future profession.

La présence en atelier est obligatoire. Les absences répétitives injustifiées peuvent engendrer un échec si elles ne permettent pas au professeur/chargé de cours de: 1) suivre et encadrer les travaux, 2) évaluer la progression de l'étudiant(e), 3) apprécier sa participation aux activités de groupe et critiques, 4) juger si les travaux remis ont été réalisés par ce dernier

Calendrier

Module 1	DATE	Dessin vectoriel	REMISE
Cours 01 - Illustrator	03/09/	Initiation à Illustrator	
Cours 02 - Illustrator	10/09/	Approfondissement des notions dans Illustrator, Présentation TP1	
Cours 03	17/09	Comment dessiner avec illustrator	
Module 2	DATE	Photomontage	REMISE
Cours 04 - Photoshop 2	24/09/	Début du module 2 sur Photoshop.	TP1 (29-09)
Cours 05 - Photoshop... la suite.	01/10/	Photoshop, les calques et les masques.	
Cours 06 - Photoshop avancé	8/10/	Photoshop, photomontage, Présentation TP2	
Cours 07 - Photoshop avancé	15/10/	Photoshop, photomontage la suite,	
Relâche du 21 au 27 octobre 2024			
Cours 8 - Illustration	29/10/	Photoshop, photomontage la suite,	
Module 3	DATE	Illustration Matricielle	REMISE
Cours 09 - Illustration PSD 2	05/11/	Illustration matricielle, Présentation TP3	TP2 (10-11)
Cours 10 -	12/11/	Illustration Photoshop 1	
Cours 11	19/11	Illustration Photoshop 2	TP3 (24-11)
Module 4	DATE	Mise en page	REMISE
Cours 12	26/11	Introduction à Indesign	
Cours 13 - Indesign 1	03/12/	Indesign (devoir 1)	
Cours 14- Indesign 2	10/12/	Indesign (devoir 2)	Remise devoir 1
Cours 15 - Indesign 3	17/12/	remise finale	Remise devoir 2

Pénalités pour le retard et notation :

Tout retard dans la remise d'un travail sera pénalisé à raison de 10% de la note par jour de retard.

Selon les unités d'enseignement, certains exercices précis peuvent nécessiter la note de passage, indépendamment de la moyenne obtenue. La note finale présente la moyenne cumulative des différentes étapes selon le barème défini par l'Université de Montréal. La notation se fait selon un système littéral.

Excellent	A+	4,3	90 / 100
	A	4,0	85 / 89.9
	A-	3,7	80 / 84.9
Très bon	B+	3,3	77 / 79.9
	B	3,0	73 / 76.9
	B-	2,7	70 / 72.9
Bon	C+	2,3	65 / 69.9
	C	2,0	60 / 64.9
	C-	1,7	57 / 59.9
Passable	D+	1,3	54 / 56.9
	D	1,0	50 / 53.9
Faible	(échec) E	0,5	35 / 49.9
Nul	(échec) F	0	0 / 34.9
Échec par absence	F*	0/0	0 / 0

A+ équivaut à une réalisation remarquable qui surprend par sa qualité et son originalité.

A correspond un travail impeccable et minutieux, sans erreur.

L'échelon **B** correspond à un très bon travail qui comporte toutefois de légères imperfections.

L'échelon **C** correspond à un travail moyen, incomplet, où subsistent plusieurs erreurs. À ce niveau, il est nécessaire d'améliorer plusieurs points du travail avant de prétendre à une meilleure appréciation.

Les échelons **D** et **E** sont attribués à des travaux incomplets à plusieurs égards selon les critères d'évaluation. Des erreurs graves peuvent signifier l'échec.

Absence lors d'une évaluation

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire CHE_Absence_Évaluation disponible dans son Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence. Aucun arrangement entre l'enseignant et l'étudiant ne sera possible sans le formulaire rempli.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs. Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/>. Le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents.

Propriété intellectuelle

Tout usage de documents déposés sur StudiUM (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire son propre enregistrement audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans autorisation explicite du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

NOTE : *Le masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.*